



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**

N° : 2020-020
OBJET : Représentation de la Communauté de Communes Miribel et Plateau

Date de la convocation : **Jeudi 10 septembre 2020**

Secrétaire de Séance : **M.VIEIRA**

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis au siège du syndicat.

Nombre de délégués : 30	Présents : 28	en droits de vote : 97
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 8
	Votants : 30	en droits de vote : 105

Liste des présent·e·s :

nombre de vote /délégué·e

PRESIDENT DU SYMALIM	M. STURLA	
MÉTROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME. CREUZE	5
	MME. DEHAN	5
	MME. FAUTRA	5 + 5 + 3
	M. GOMEZ	5
	MME. GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME. REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5

Conseil départemental AIN	MME. TERRIER	
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME. TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME. GOUST	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME. FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	M. DESBROSSES	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME. POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Quiniou à Mme. Fautra

Monsieur le Président expose :

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Miribel et Plateau lors de sa séance du 29 juillet 2020 a désigné en qualité de délégués titulaires pour représenter la Communauté de Communes Miribel et Plateau au Comité syndical du SYMALIM :

- Madame Caroline TERRIER
- Monsieur Jean-Yves GIRARD

Et en qualité de délégués suppléants :

- Monsieur Pascal GIMENEZ
- Monsieur Christian JUFFET

Vu l'exposé du Président,
Et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ses désignations

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président
Jérôme STURLA